COMMUNIQUE DE PRESSE

29 avril 2020
Communiqué de presse de la Fédération CGT des Services publics
et de l'Union Départementale de l'Hérault

Mairie de Béziers,
Robert Ménard toujours à la récidive

Stop à la discrimination syndicale
Solidarité avec notre camarade Yvan VIALETTES

La Fédération CGT des Services publics et l'Union départementale CGT de l'Hérault (34) tiennent à apporter leur soutien plein et entier à Yvan VIALETTES, secrétaire général du syndicat de Béziers.

En effet depuis le début de la crise sanitaire, à Béziers, le maire d'extrême droite de la ville Robert MÉNARD s'exonère de toute réunion avec les représentants du personnel en faisant abstraction des courriers qui lui sont adressés et de ceux qui les rédigent.

Encore plus grave, notre camarade Yvan VIALLETTES, secrétaire général du syndicat CGT et volontaire ce week-end pour distribuer des masques à la population a été contraint de mettre fin à cette mission sur ordre du maire.

Depuis des années notre camarade subit des discriminations professionnelles inacceptables. Il est par ailleurs incessamment victime d'entrave à la liberté syndicale, car le maire pratique régulièrement des mesures punitives à l'encontre des militants qui s'opposent et le dérangent.

Il n'y a pas de fatalité à laisser la peste brune nous faire taire et l'UD 34 a d'ores et déjà demandé l'intervention du préfet de l'Hérault par un courrier d'alerte.

Porter atteinte à un militant de la CGT, c'est porter atteinte à la démocratie sociale et à toute la CGT !

Montreuil, le 29 avril 2020

case 547 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
tél. (33) 01 55 82 88 20 - fax. (33) 01 48 51 98 20
site : www.spterritoriaux.cgt.fr - email : fdsp@cgt.fr